

Déclaration des effets indésirables susceptibles d'être dus à un médicament

La déclaration immédiate au Centre Régional de Pharmacovigilance est obligatoire, en particulier pour :

- * les effets indésirables graves (ayant provoqué ou prolongé l'hospitalisation, mis la vie en danger, entraîné une invalidité, une incapacité, une malformation ou le décès)
- * les effets indésirables inattendus (non mentionnés dans le résumé des caractéristiques du produit ou la notice).

**DÉCLARER,
C'EST ÊTRE ACTEUR ET PESER
DANS LES DÉCISIONS DE SANTÉ
PUBLIQUE**



**CENTRE RÉGIONAL
DE PHARMACOVIGILANCE
ET D'INFORMATION
SUR LE MÉDICAMENT
DE BOURGOGNE**

L'équipe médicale de votre CRPV:

- Dr Dautriche Anne
- Dr Grandvullemin Aurélie
- Dr Combret Sandrine
- Dr Bénis Adeline

**CENTRE RÉGIONAL
DE PHARMACOVIGILANCE
ET D'INFORMATION
SUR LE MÉDICAMENT
DE BOURGOGNE**

Hôpital François Mitterrand
14 Rue Paul Gaffarel
21079 DIJON cedex

Téléphone : 03 80 29 37 42
Télécopie : 03 80 29 37 23
Messagerie : pharmacovigilance@chu-dijon.fr

**Être vigilant pour
mieux prévenir**

**Assurer la
sécurité du
patient**



03.80.29.37.42

Que peut-on vous apporter ?

Vous avez une question concernant un médicament

Vous suspectez une pathologie d'être liée à un médicament

Vous suspectez une erreur médicamenteuse

Vous avez besoin d'une aide à la prescription

Vous avez besoin d'évaluer les risques d'une exposition médicamenteuse pendant la grossesse

Vous souhaitez savoir si l'allaitement est possible lors d'un traitement maternel



Comment nous contacter ?

En tant que professionnel de santé :

- par téléphone au : **03 80 29 37 42**
- par notre site internet : **www.pharmacovigilance-bfc.fr**
- par mail : **pharmacovigilance@chu-dijon.fr**
- par fax au : **03 80 29 37 23**
- par le portail de signalement sur : **signalement-sante.gouv.fr**
- par une lettre simple adressée au :

Centre Régional de Pharmacovigilance de Bourgogne

Hôpital François Mitterrand
14 Rue Paul Gaffarel
BP 77 908
21079 DIJON cedex

Vos centres régionaux de pharmacovigilance réceptionnent et analysent chaque jour vos déclarations de pharmacovigilance et d'erreurs médicamenteuses



RFCRPV

**CENTRES RÉGIONAUX
DE PHARMACOVIGILANCE**

Consultez le site du réseau sur :

<https://www.rfcrpv.fr/>

Suivez le réseau sur

[@Reseau_CRPV](https://twitter.com/Reseau_CRPV)



Consultez nos outils :

Actualités, Pharmacoquiz, espace professionnel, espace patient, bulletins de pharmacovigilance...